

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE STE-AGATHE-EN-DONZY**

Séance du 09 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le neuf septembre à 20 h 30
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de Monsieur COASSY Bruno, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Etaient présents :

M. PRUD'HOMME Daniel
M. GAGNAIRE Bernard
M. QUÉRAT David
M. RABUT André
Mme MAUGÉ Solange

M. GUEDON Serge
Mme MATTANA Nathalie
Mme MILLET Sabine
Mme REY Paule Maryse

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201964-20220909-20220502-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2022

Affichage : 29/09/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Excusée : Mme RONDEPIERRE Sandrine

Secrétaire de séance : Mme MILLET Sabine

**Objet : APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE
LA PLATEFORME SIG GEOFOREZ-EST**

2022.05.02

Motivation et opportunité :

La Communauté de Communes de Forez-Est a fait l'acquisition d'un SIG en mutualisation avec le SIEL-TE42. Elle porte les coûts d'acquisition et d'adhésion pour l'ensemble de Forez-Est afin de permettre à chaque commune de disposer d'un accès à la connaissance géographique de son territoire (Cadastre, Réseaux, Environnement, Adressage, etc...)

Contenu :

Afin de créer les accès communaux à la plateforme SIG « GéoForez-Est » il est nécessaire d'approuver et signer la convention ci-jointe et de renseigner la ou les fiches de création de compte.

Cette convention fixe les modalités de la mise à disposition de la plateforme SIG.

Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de :

- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
 - APPROUVE la convention de mise à disposition de la plateforme SIG (Système d'Information Géographique) GéoForez-Est ;
 - AUTORISE M. le Maire à signer la convention correspondante et à en poursuivre l'exécution.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

STE-AGATHE-EN-DONZY, le 27 septembre 2022

